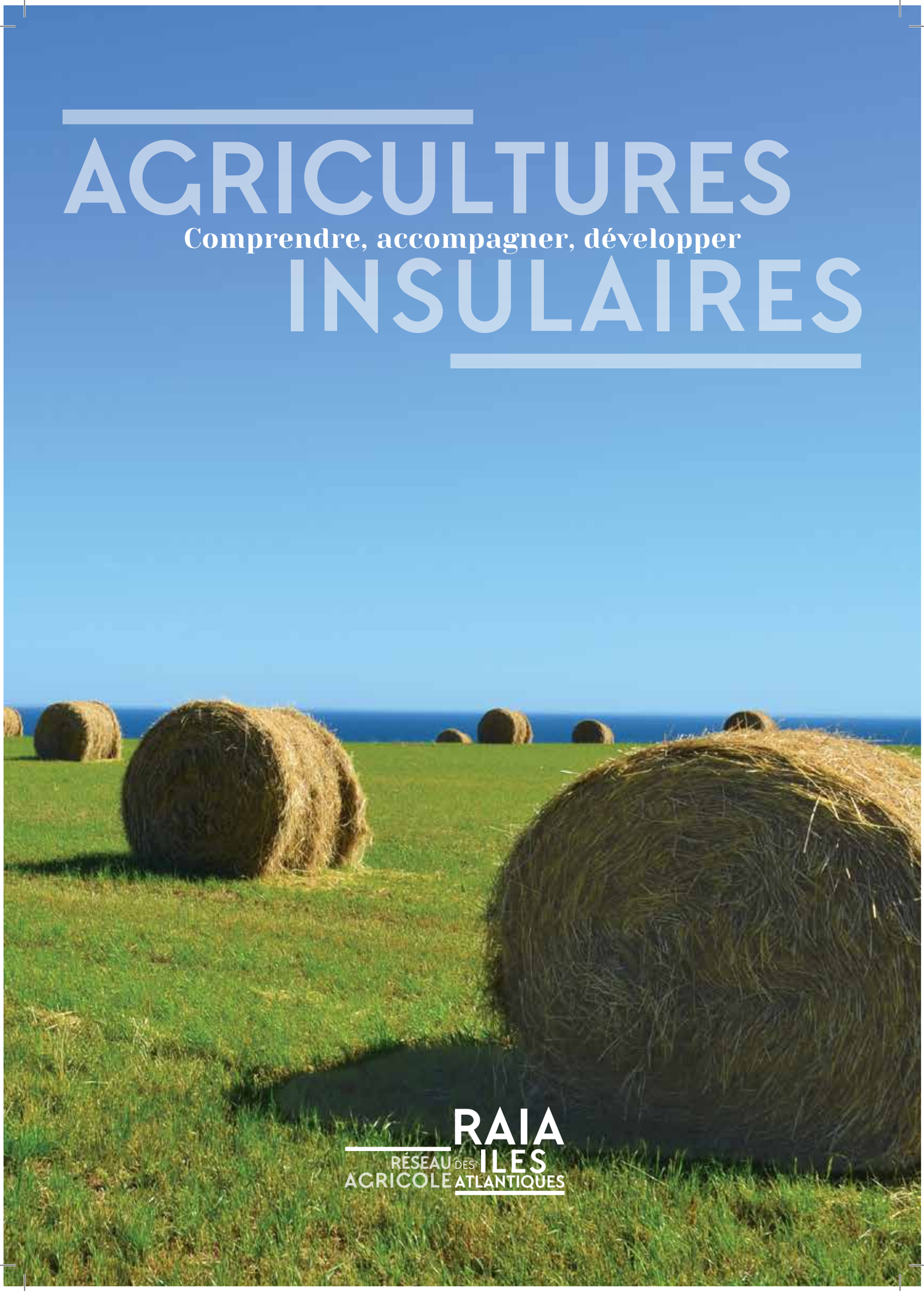
AGRICULTURES INSULAIRES

Comprendre, accompagner, développer



RAIA
RÉSEAU DES ILES
AGRICOLE ATLANTIQUES



PRÉAMBULE

Les îles de la façade Atlantique et du nord-Bretagne évoquent tout d'abord la douceur de vivre, le rêve, la carte postale ! L'île de Ré, Belle-Île-en-Mer… attirent chaque année des milliers de visiteurs et sont connues pour leurs résidences secondaires luxueuses. Le tourisme est devenu le principal secteur économique pour la plupart des îles et emploie une part importante de leurs habitants.

Pourtant, ce ne fut pas toujours le cas, car avant la seconde moitié du XX^e siècle, les habitants de ces îles vivaient essentiellement des activités agricoles et maritimes. Ce passé agricole apparaît encore de bien des manières à l'observateur attentif : paysages ouverts de l'intérieur de l'île vers la mer par des prairies ou des cultures, relative absence d'arbres, anciens moulins, murets de pierres entourant les parcelles, vieux conquets pour les vendanges…

Après avoir beaucoup décliné jusqu'à la fin du XX^e siècle, l'agriculture insulaire est maintenant à un tournant, qui se profile de façon contrastée selon les îles. L'activité agricole a totalement disparu sur certaines ; sur d'autres, elle continue de s'inscrire pleinement dans l'élan de modernisation agricole qui caractérise le secteur agricole français depuis la seconde moitié du XX^e siècle ; ailleurs encore, elle cherche un équilibre entre les trajectoires familiales historiques et l'arrivée de nouveaux profils d'agriculteurs. Partout, elle doit s'adapter aux réalités de la vie insulaire et notamment à la raréfaction des terres agricoles et à la rétention ou spéculation foncière.

Or, à l'heure où nous nous questionnons sur l'avenir de nos modes de vie au regard des bouleversements climatiques en cours, nous, les membres du Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA), partageons l'idée que le maintien et le redéploiement d'activités agricoles durables dans les îles font partie intégrante des projets permettant d'assurer un avenir soutenable sur nos territoires insulaires.

C'est sur cette base commune que nous nous sommes réunis en association, en 2018. Notre structure regroupe des agriculteurs, des citoyens, des élus et des associations sur les différentes îles de la façade Atlantique française. Afin de mieux connaître les caractéristiques de l'agriculture sur ces îles, nous avons lancé, en partenariat avec deux laboratoires de recherche du CNRS, un projet de recherche intitulé « Soutenir dans les îles de la façade atlantique une agriculture nourricière et à externalités positives[1] ».

Mieux comprendre est une clé d'entrée pour assurer et accompagner, demain, le renouveau de l'agriculture sur les îles et les bienfaits qui lui sont liés : alimentation saine, plus grande autonomie alimentaire, paysages et biodiversité sauvegardés, dignité des conditions de vie et de travail des agriculteurs, préservation de savoir-faire et patrimoines locaux.

Cette publication a pour but de partager les connaissances dont dispose notre association. Elle a été rédigée et conçue de manière collaborative par les bénévoles et les salariées de l'association.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

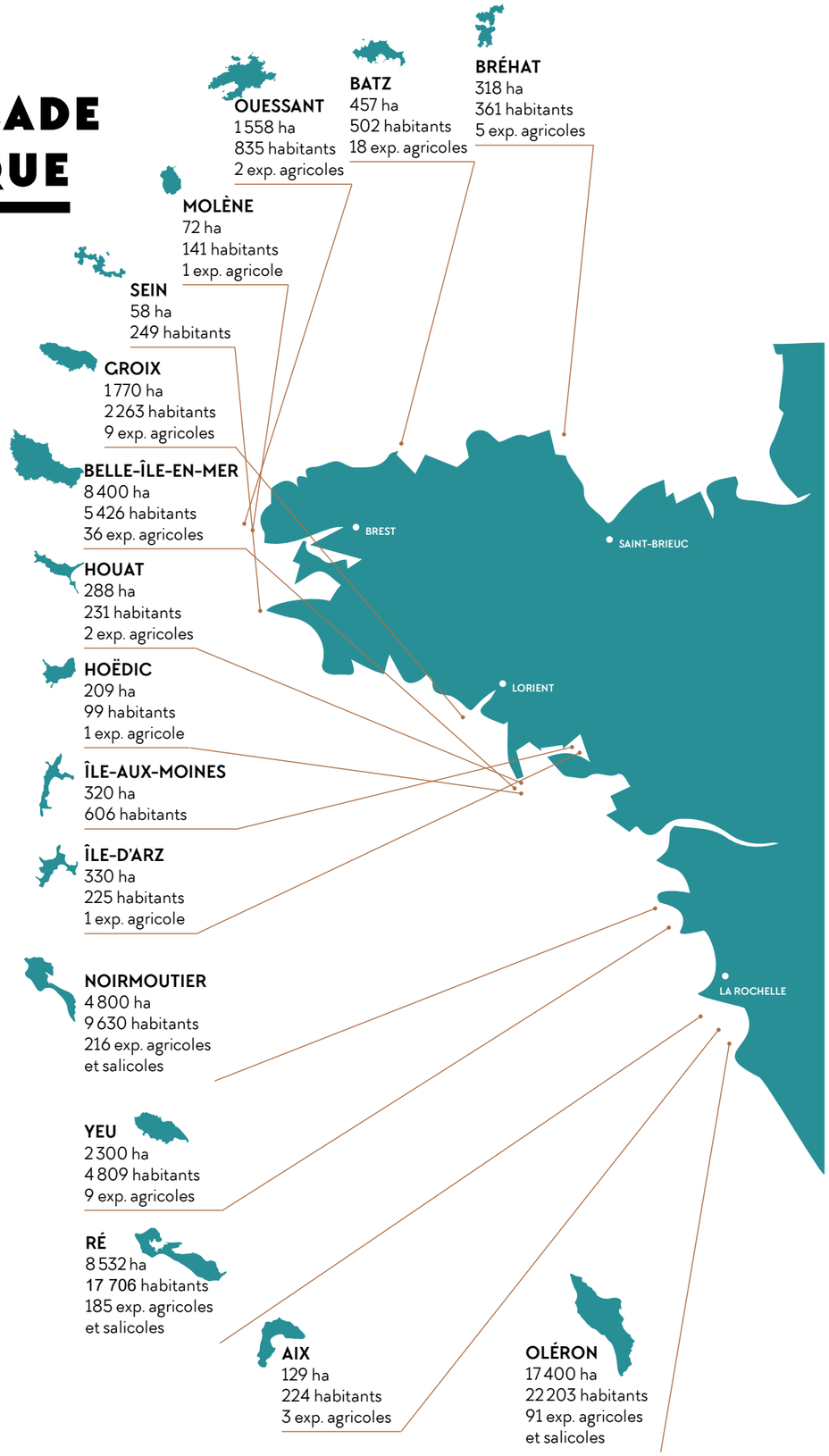
Les membres du
Réseau Agricole des Îles Atlantiques

RAIA
RÉSEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

1. On parle d'externalité positive lorsqu'une activité procure à autrui, sans contrepartie monétaire, une utilité ou un avantage de façon gratuite. Ainsi, l'agriculture peut contribuer de façon gratuite à l'existence de paysages agréables à l'œil.

PORT DE SAUZON, BELLE-ILE-EN-MER

LES ILES DE LA FACADE ATLANTIQUE



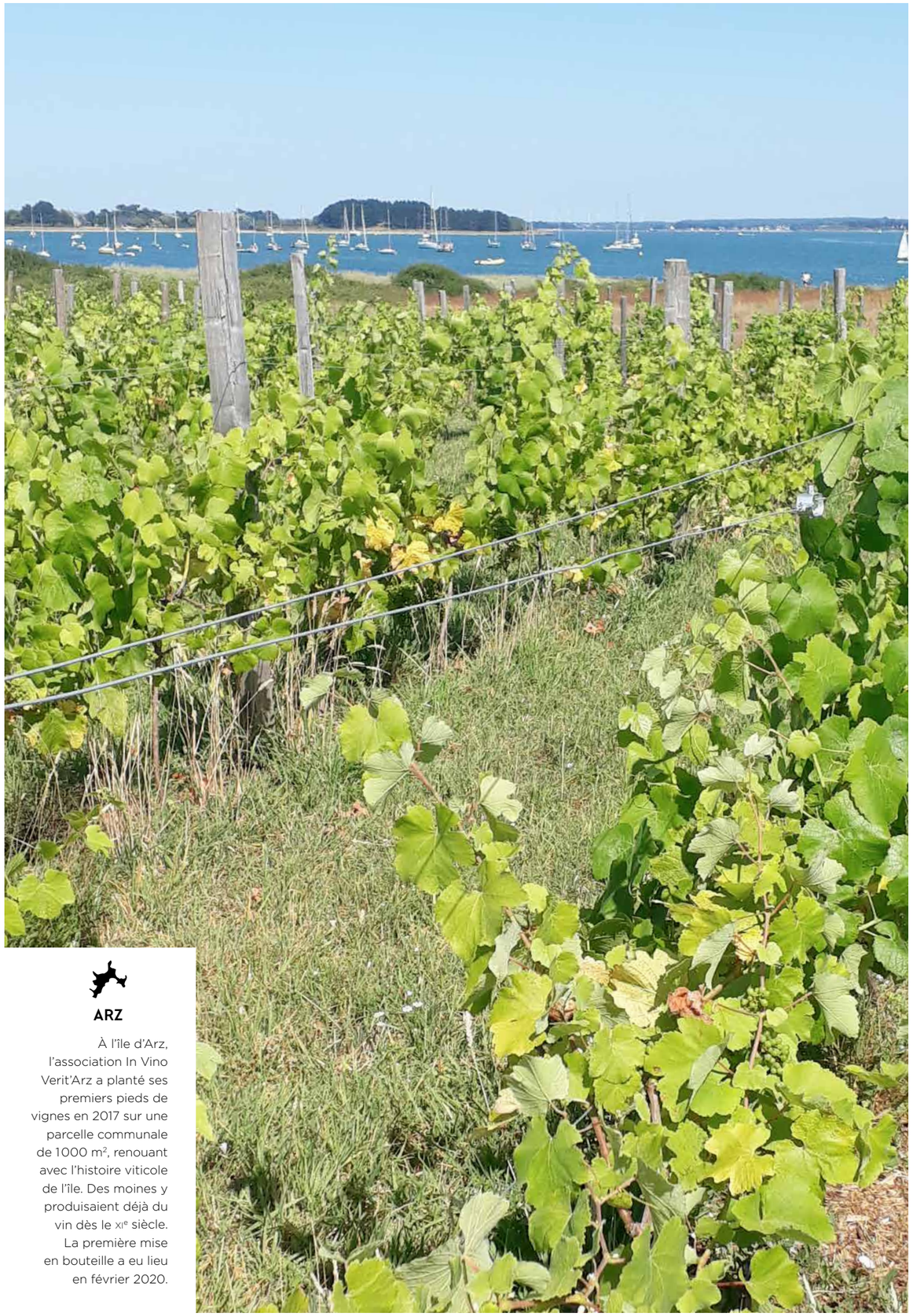


BRÉHAT

Sur l'île de Bréhat, une jeune éleveuse élève un troupeau de 8 vaches jersiaises depuis 2018. Ces vaches ont été choisies pour leur rusticité, car elles restent en extérieur toute l'année. L'éleveuse les trait directement dans le champ, à l'aide d'un chariot mobile, une fois par jour. Tout le lait est transformé sur place en beurre, crème, confiture de lait ou caramel au beurre salé. Les produits sont vendus en direct à la ferme.







NOIRMOUTIER

La plantation des pommes de terre s'effectue à la fin de l'hiver sur l'île de Noirmoutier. La récolte se déroule ensuite d'avril à juillet, selon les variétés. Cinq variétés de pommes de terre sont cultivées sur l'île, pour une production annuelle totale d'environ 12 000 tonnes essentiellement destinée à l'export.

HOËDIC

ÉLEVAGE OVIN

À Hoëdic, le seul éleveur de l'île s'occupe d'un troupeau d'une centaine de moutons de race Lande de Bretagne. Très rustiques, les animaux pâturent en extérieur toute l'année et empêchent ainsi le développement d'ajoncs ou de ronces sur les parcelles qu'ils utilisent. L'éleveur commercialise la viande en circuit-court auprès d'un réseau de clients sur l'île et le continent proche.

ARZ

À l'île d'Arz, l'association In Vino Verit'Arz a planté ses premiers pieds de vignes en 2017 sur une parcelle communale de 1000 m², renouant avec l'histoire viticole de l'île. Des moines y produisaient déjà du vin dès le XIe siècle. La première mise en bouteille a eu lieu en février 2020.



OUESSANT

En 2017, Vincent Pichon, ancien marin-pêcheur se lance en maraîchage biologique sur l'île de Molène. Plus aucun agriculteur n'avait exercé sur l'île depuis des décennies : il lui a fallu défricher les parcelles agricoles et relever les murets qui les entourent. Deux ans plus tard, il est sélectionné par la mairie d'Ouessant, qui avait lancé un appel à candidature pour installer un agriculteur. Il cultive maintenant des légumes sur les deux îles, ce qui lui a permis de conforter son activité. L'installation d'une serre maraîchère de 450 m² (non chauffée !) sur Ouessant lui permet de diversifier sa gamme de légumes en cultivant aubergines, tomates, poivrons… l'ensemble étant vendu en priorité dans les commerces des deux îles, quelques commerces sur le continent et plusieurs restaurants gastronomiques.



OLÉRON

Après des décennies de déclin, l'activité salicole se redynamise sur l'île d'Oléron. Les marais salants sont remis en état et il n'est plus rare d'apercevoir sauniers et saunières maniant l'ételle (instrument utilisé pour récolter le gros sel) ou la lousse (pour la fleur de sel). L'essentiel de la production est commercialisé localement.



HISTOIRE DES AGRICULTURES INSULAIRES

Sur toutes les îles de la façade atlantique française, l'activité agricole était essentielle. Elle a déterminé l'organisation des espaces et rythmé la vie sociale et familiale jusqu'au début du XXe siècle.

La production agricole (maraîchage, petit élevage, céréales) avait pour but de subvenir aux besoins alimentaires des habitants. On en trouve le témoignage dans toutes les îles.

En effet, l'isolement et l'éloignement des îles rendaient complexe l'approvisionnement alimentaire depuis le continent. Aussi, toutes les terres disponibles étaient utilisées pour l'agriculture et l'élevage. Au fur et à mesure des générations et des héritages, les terres agricoles ont été découpées en parcelles de taille de plus en plus petite. En complément, de grandes étendues étaient consacrées à la vaine pâture[2] pour les animaux. Bon nombre de travaux agricoles étaient menés collectivement entre membres de la communauté insulaire (semis, récoltes, regroupement des animaux sur les pâtures).

À BELLE-ILE, LES TERRES AGRICOLES ONT SUCCESSIVEMENT APPARTENU À L'ABBAYE DE QUIMPERLÉ, PUIS AU DOMAINE ROYAL, AVANT D'ÊTRE AFFÉAGÉES EN 1766. CELA SIGNIFIE QU'ELLES ONT ÉTÉ DONNÉES EN PLEINE PROPRIÉTÉ AUX PAYSANS, SOUS RÉSERVE DE LES EXPLOITER ET DE PAYER LE CENS, UN IMPÔT À RÉGLER EN NATURE OU EN ARGENT.

La mer était également un réservoir de ressources alimentaires complémentaires aux produits agricoles, grâce à la pratique de la pêche côtière et de la pêche à pied sur l'estran.

En plus des activités agricoles vivrières, certaines îles développent des productions agricoles à vocation commerciale, bien identifiées dès le Moyen-Âge (sel, vin, eau-de-vie, élevage, céréales). À partir du XVIe siècle, les activités économiques en lien avec la mer se multiplient : pêche au large, aquaculture, exploitation des algues, chantiers navals, conserveries, marine militaire et marchande. Dans la majorité des îles, ces activités vont petit à petit capter la main d'œuvre masculine qui se consacrait jusqu'alors aux activités agricoles. Les activités agricoles et maritimes se côtoient donc au sein des communautés insulaires.

Entre les XVIIe et XIXe siècles, trois formes de paysannerie sont identifiées :

- Les paysans sauniers et viticulteurs des îles basses et relativement grandes du sud, dont les produits sont destinés à l'exportation : Noirmoutier, Ré et Oléron.
- Les polyculteurs-polyéleveurs à la tête de petites exploitations familiales, qui complètent leurs revenus par un engagement saisonnier dans des activités liées à la mer : Belle-Ile-en-Mer.
- Les femmes pratiquant une agriculture d'autosubsistance, suite à l'orientation des hommes vers les activités maritimes : Yeu et les îles bretonnes (sauf Belle-Ile-en-Mer).



LES PETITS BERGERS À LA MEULE, CÔTE SUD DE L'ÎLE D'YEU
© Carte postale, Fonds patrimonial insulaire
collection F. Corbineau, Service patrimoine Mairie de l'île d'Yeu.



UN « VENTOUË » : VANNAGE DU BLÉ SUR LA DUNE AU-DESSUS DE LA PLAGE DE KER CHALON, ILE D'YEU
© Carte postale, Fonds patrimonial insulaire
collection F. Corbineau, Service patrimoine Mairie de l'île d'Yeu

Dans les grandes îles, comme Belle-Ile-en-Mer, et dans une moindre mesure Groix, Ouessant et Yeu, la présence de landes, vallons et terres labourables favorise la production céréalière (froment, avoine, seigle) et l'élevage. Dans les petites îles (Sein, Bréhat…), les ressources issues de l'agriculture sont souvent insuffisantes pour satisfaire les besoins des familles et l'autosuffisance alimentaire est régulièrement mise à mal. La vie semble y être plus rude que dans les îles plus grandes où la superficie permet des récoltes plus abondantes et l'export des surplus lors des années exceptionnelles.

À L'ÎLE D'YEU, L'INSTALLATION D'USINES DE CONDITIONNEMENT DE POISSONS APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE INCITE LES FEMMES À ABANDONNER LES ACTIVITÉS D'AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE AU PROFIT D'UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ.

À partir du milieu du XIXe siècle, les activités agricoles insulaires décroissent :

- De grandes crises économiques et sanitaires touchent les îles où l'on produit du raisin et du sel : chute des prix du sel au cours du XIXe siècle, du fait de la concurrence internationale, et phylloxera pour la vigne.
- la population insulaire diminue : de nombreux ruraux rejoignent les grandes villes pour travailler dans l'industrie (exode rural). Puis, au début du XXe siècle, la Première Guerre mondiale emporte de nombreux îliens.

Au XXe siècle, et surtout après la Seconde Guerre mondiale, les conditions de vie dans les îles s'améliorent peu à peu. Le développement des navettes maritimes facilite l'accessibilité au continent et les approvisionnements. Les revenus s'améliorent aussi et il devient de moins en moins vital pour les îlien(ne)s de se consacrer à une production alimentaire destinée à l'autoconsommation : les femmes vont à leur tour abandonner l'activité agricole.

Enfin, la modernisation de l'agriculture française, par la mécanisation, l'intensification de la production et l'agrandissement des exploitations, fait fortement décliner le nombre d'agriculteurs à l'échelle du pays. Le littoral et les îles, peu adaptés à ces transformations, connaissent une diminution plus marquée encore de leur démographie agricole.

Parallèlement, les insulaires aspirent au confort moderne, à l'image de la vie « sur le continent ». Cela favorise l'exode d'une grande partie de la population îlienne, entrainant mécaniquement une diminution du nombre d'agriculteurs et de la surface utilisée pour l'activité agricole.

Enfin, la fréquentation saisonnière des îles augmente avec le développement du tourisme. Nombres de terres agricoles sont alors vendues pour y construire des résidences secondaires et des hébergements touristiques.

2. Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime la vaine pâture est un droit d'usage qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de ses terres, dans les bords des chemins, les friches, les « terres vaines et vagues », les terres nues de leurs cultures, les bois de haute futaie et les taillis de plus de 4 ou 5 ans.

L'AGRICULTURE DANS LES ÎLES AUJOURD'HUI

En ce début de XXIe siècle, les îles ont retrouvé leur attractivité et la vie insulaire devient convoitée : elle attire des profils à la recherche d'un rythme plus apaisé et d'une proximité renforcée avec le milieu naturel. Par ailleurs, le métier d'agriculteur retrouve petit à petit lui aussi ses lettres de noblesse, et des vocations se créent.

On assiste donc sur certaines îles à une redynamisation de l'activité agricole, qui trouve également un moteur dans l'engouement pour les produits locaux et la vente en circuit-court.
Néanmoins, ce regain ne doit pas masquer les multiples difficultés qui entourent l'exercice des activités agricoles. Par ailleurs, la façon d'exercer ces activités est aujourd'hui encore influencée par l'histoire agricole de chaque île.

ON PEUT AINSI DISTINGUER 4 CATÉGORIES D'ÎLES

LES ÎLES « FILIÈRES »

Sur ces îles, les coopératives agricoles structurent les activités de production et de commercialisation. Elles sont pilotées par les agriculteurs insulaires, les productions sont spécialisées (vin, sel, légumes) et vendues via des filières longues de commercialisation. Les productions « standards » et labellisées (AOP, IGP) coexistent. Il s'agit des îles de Batz, Ré et Noirmoutier.





BATZ

CHAMP DE BETTERAVE

À l'île de Batz, une quinzaine d'exploitations agricoles biologiques ou traditionnelles se partagent 170 hectares de cultures maraîchères qui modèlent le paysage de l'île en un immense potager. Pommes de terre et choux-fleurs sont les principales cultures primeurs, mais on trouve également des échalotes, des salades, du fenouil, du persil… La terre est fertilisée avec des algues. La douceur du climat de l'île, la quasi-absence de gel permet une récolte précoce de certains légumes, notamment la pomme de terre nouvelle. Toute la production est ensuite expédiée sur le continent au moyen d'une barge dont les agriculteurs sont en partie propriétaires. Seule une petite partie est vendue sur place.



YEU

MARCHÉ
DE PORT JOINVILLE

Les marchés de plein vent sont un débouché majeur pour les agriculteurs insulaires qui commercialisent leur production en circuit-court. Cependant, il leur faut adapter leurs calendriers de culture aux très importantes fluctuations de population : en été, le nombre de personnes présentes sur les îles est jusqu'à 8 fois plus important qu'en hiver. Pour avoir un revenu suffisant à l'année, certains agriculteurs doivent vendre sur le continent pendant l'hiver.





LES ÎLES « CIRCUITS-COURTS »

Sur ces îles, les exploitations agricoles commercialisent majoritairement leur production en circuit-court (vente directe et locale). Elles dépendent cependant de la fréquentation saisonnière et de points de vente sur le continent (AMAP, marché, foire, réseau de clients…) : Bréhat, Ouessant, Groix, Hoëdic, Arz, Yeu, Aix.

LES ÎLES « MIXTES »

Sur ces îles, filières longues et circuits-courts se côtoient et rassemblent un nombre quasi-équivalent d'agriculteurs. Parfois, les deux modèles se combinent au sein même de l'exploitation, qui commercialise ses produits à la fois en circuit-court et via des filières longues : Oléron et Belle-Ile-en-Mer.

LES ÎLES « SANS »

Sur ces îles, il n'y a pas d'agriculteur qui exerce à titre professionnel : il s'agit de l'île de Sein et l'Ile-aux-Moines.



BELLE-ILE-EN-MER

L'élevage extensif représente une part importante des activités agricoles sur de nombreuses îles. Les animaux sont élevés pour la production de lait ou de viande. Sur la plupart des îles, il n'y a pas d'abattoir. Les animaux doivent donc être transportés sur le continent pour que la viande puisse ensuite être commercialisée. Dans certains cas, les éleveurs commercialisent eux-mêmes la viande ; dans d'autres, ils vendent simplement les animaux sur pied à un maquignon.



SEIN

Ultimes traces du passé agricole de l'île-de-Sein, les murets composés de galets tendent à disparaître. Leur abandon est une conséquence du déclin des activités agricoles depuis le début du XXe siècle. Leur grand nombre témoigne de la parcellisation extrême de l'espace agricole sur l'île, certaines parcelles ne mesurant que quelques mètres carrés.



AGRICULTURE ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

Alors qu'il avait été façonné pendant des siècles par l'activité agricole, le paysage des îles se transforme avec le déclin de celle-ci. Il s'enfriche, se ferme et s'homogénéise.



BELLE-ILE-EN-MER

En septembre 2018, un incendie consume 9 hectares de friches à Locmaria (Belle-ile-en-Mer), à proximité de deux hameaux habités. Des incendies similaires ont eu lieu en 2019 et 2020. La friche est un milieu propice au développement d'incendies dangereux, difficiles à maîtriser.

Cette fermeture entraîne des difficultés de gestion et d'accessibilité : vulnérabilité aux aléas naturels (incendies, inondations, submersion marine), difficulté d'entretien des réseaux d'eau naturels, prolifération des nuisibles et des plantes invasives.

Dans certains cas, cette fermeture paysagère se traduit également par une diminution de la biodiversité. En effet, de nombreuses espèces animales et végétales spécifiques sont associées aux milieux ouverts (par opposition au milieu « fermé » des bois et forêts).

L'enfrichement s'accompagne de l'installation de plantes bien identifiables : ajonc, ronce, prunellier… et de la disparition de la faune et flore spécifiques des milieux ouverts. Il est donc important de préserver des espaces ouverts, notamment via les activités agricoles.

Par ailleurs, l'activité agricole a permis, au cours des millénaires, de développer une multitude d'espèces végétales et animales, par le biais d'essais et de croisements variétaux. C'est ce que l'on nomme la biodiversité cultivée.





BELLE-ILE-EN-MER

PRAIRIE FLEURIE,

À Belle-Ile-en-Mer, la présence d'activités d'élevage extensif, où les animaux pâturent l'herbe la majeure partie de l'année, permet de conserver des prairies permanentes mésophiles particulièrement riches : jusqu'à 40 espèces de plantes sur une même parcelle !



ÎLE AUX MOINES

Sur l'Île-aux-Moines, la disparition totale des activités agricoles a modifié le paysage. Il est rare d'apercevoir la mer depuis l'intérieur de l'île car la friche, constituée de nombreux arbustes, banalise et ferme le paysage.









Aujourd'hui, cette biodiversité cultivée souffre beaucoup du traitement agro-industriel des produits agricoles, de l'uniformisation de l'alimentation et du brevetage des variétés par des entreprises privées. Heureusement, des pratiques agricoles spécifiques contribuent à maintenir et restaurer la biodiversité dans les espaces agricoles : pastoralisme, agroforesterie, agriculture sans intrants de synthèse, enherbement des parcelles en arboriculture et viticulture, permaculture, maintien dans les parcelles d'éléments semi-naturels comme les haies et mares, entretien des cours d'eau.

La présence de haies, de bandes enherbées fleuries, de bosquets, favorise aussi la présence d'insectes pollinisateurs, comme l'abeille noire présente sur certaines îles (Groix, Belle-Ile-en-Mer, Ouessant, Oléron). La présence de ces abeilles ou d'autres pollinisateurs sera de son côté favorable aux cultures agricoles.

OLÉRON

ÉLEVAGE DE BREBIS
DE RACE SOLOGNOTE

Sur plusieurs îles, des éleveurs font le choix d'élever des animaux rustiques et adaptés aux conditions de vie insulaires : élevage en plein air toute l'année, humidité, pâturage de zones enfrichées. Par exemple, sur l'île d'Oléron et l'île d'Yeu, on trouve des moutons de race solognote. À Hoëdic et Groix, des éleveurs ont choisi des moutons de race Lande de Bretagne. Sur l'île d'Arz et à Belle-Ile-en-Mer, on trouve des vaches de race Bretonne Pie noire. Faire ce choix contribue également à sauvegarder des races d'animaux qui risquent de disparaître.



BELLE-ILE-EN-MER

VERGER ENHERBÉ

Maintenir un couvert végétal sur le sol présente de multiples avantages. Cela limite notamment le ruissellement de l'eau et l'érosion du sol lors des pluies. La présence d'un couvert favorise également la présence de micro-organismes et de vers de terre, ce qui est favorable aux cultures.



OLÉRON

ABEILLE NOIRE

L'abeille noire peut être considérée à la fois comme sauvage et domestique. Sous-espèce menacée, elle est protégée sur les îles de Groix, Belle-Ile, Ouessant et Oléron) par le biais notamment de conservatoires (zones au sein desquelles les colonies d'abeilles sont préservées dans le respect de l'espèce).



AGRICULTURE ALIMENTATION ET DYNAMISME DU TERRITOIRE

L'agriculture insulaire constitue un réel levier en matière de dynamisme du territoire et d'autonomie alimentaire. Elle contribue de manière essentielle à la beauté des îles par l'ouverture et l'entretien d'une mosaïque de paysages : points de vue sur la mer depuis les sentiers de randonnée, camaïeu de couleur des haies et des prairies… Leur attractivité en est renforcée.

Un tissu agricole fournisseur de productions variées permettrait par ailleurs aux îles de bénéficier d'une certaine autonomie alimentaire. En effet, on estime à ce jour que sur la plupart des îles, plus de 90 % des aliments consommés sont importés du continent. Cela peut provoquer des situations d'insécurité alimentaire, par exemple lors de l'arrêt brutal du transport maritime. Cela génère des flux d'approvisionnement permanents, coûteux et consommateurs d'énergie non renouvelable.

Par ailleurs les activités agricoles sont intimement liées à l'histoire des îles, et de nombreuses traditions leur sont rattachées (pratiques culinaires, fêtes). Le déclin voire la disparition de l'agriculture dans certaines îles s'accompagne alors de la perte de ce patrimoine culturel. Par exemple, sur l'île d'Ouessant, l'élevage ovin (même non professionnel) est support de lien social, de moments conviviaux et traditionnels lors des rassemblements de troupeaux pour la vaine pâture au mois de février.

La commercialisation locale des produits agricoles de l'île, sous forme brute (légumes, fruits) ou transformée (produits laitiers, viande) dynamise le commerce de proximité : marchés de plein vent, vente à la ferme, magasin de producteurs, AMAP, vente de produits locaux dans les grandes et moyennes surfaces.



BELLE-ILE-EN-MER

Les différents usages agricoles de l'espace (pâturage, fauche de l'herbe pour faire des bottes de foin, cultures de céréales, haies brise-vent) forment une mosaïque paysagère et ouvrent le paysage jusqu'à la mer.

SUR LES ÎLES D'YEU, OLÉRON ET BELLE-ILE, DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE ÉMAILLENT L'AGENDA CULTUREL DE L'ANNÉE : VISITES DE FERMES, FOIRES AGRICOLES, CHANTIERS DE CONSTRUCTION PARTICIPATIFS. ILS SONT ORGANISÉS PAR DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS LOCALES AINSI QUE PAR LES AGRICULTEURS EUX-MÊMES.

Les activités agricoles durables sont source d'emplois pérennes et saisonniers sur les îles, favorisant ainsi la présence de résidents à l'année et le maintien des services publics (écoles, hôpitaux...). Il s'agit d'emplois directs dans les exploitations agricoles, mais aussi d'emplois indirects liés à la transformation des produits bruts et à la vente.

Enfin, les activités agricoles peuvent prendre une dimension pédagogique en s'intégrant à la vie culturelle et gastronomique locale, à l'heure où de nombreux citoyens souhaitent en apprendre davantage sur leur alimentation.

L'intégration de produits locaux dans les menus des restaurants collectifs (cantines scolaires, par exemple) est ainsi un bon moyen d'allier agriculture, pédagogie et gastronomie. Sur l'île d'Oléron, un groupe de producteurs locaux composé de maraîchers, éleveurs, apiculteurs, viticulteurs et producteurs de la mer a constitué une association: Marennes Oléron Produits et Saveurs (MOPS). Celle-ci livre en produits frais les cuisines centrales, écoles et collèges de l'île.

Les activités agricoles peuvent donc jouer un rôle clé dans le dynamisme de la vie locale rurale et de la vie culturelle.



YEU

VISITE DE FERME

Lors de l'évènement *Fermes Ouvertes* organisé chaque année sur l'île d'Yeu, les visiteurs peuvent découvrir de manière conviviale le fonctionnement d'une ferme. Organisation du travail, qualité des produits, lien avec les consommateurs, soins aux animaux... sont autant de sujets abordés à cette occasion.



FÊTE DE LA POMME, BRÉHAT



LIVRAISON DE PRODUITS LOCAUX AUX CUISINES SCOLAIRES, OLÉRON

YEU

VENTE DIRECTE DE PRODUITS MARAÎCHERS AU JARDIN DE L'AMER

La vente en direct, la diversification des activités agricoles (plusieurs productions au sein d'une même ferme), la transformation locale des produits bruts en produits conservables (fromages, soupes, colis de viande) représentent d'importantes sources d'emplois.



VERS LA RÉSILIENCE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DES ÎLES

Résilience, quézaco ? Il s'agit de la capacité d'un système à résister à des perturbations variées et imprévues. Ainsi, les petits territoires que sont les îles peuvent être touchés par de nombreuses perturbations, comme par exemple l'arrêt du transport maritime ou des aléas climatiques majeurs.

Les changements globaux en cours, comme le dérèglement climatique, le déclin de la biodiversité à l'échelle mondiale ou encore l'épuisement des ressources d'énergie fossile, laissent présager une augmentation de la fréquence et de l'intensité des « perturbations » à venir.

Dans ce contexte, la présence d'activités agricoles dynamiques et durables peut être un levier de résilience, pour plusieurs raisons.

Par exemple, l'entretien des espaces par leur utilisation agricole contribue à diminuer leur vulnérabilité aux aléas naturels appelés à être de plus en plus violents et fréquents (incendies, inondations, sécheresses, tempêtes…).

■ Contenir les zones enfrichées, en faisant pâturer des animaux ou en mettant en place des cultures, limite la dangerosité d'un départ de feu, en particulier à proximité des habitations.

■ Le maintien d'un couvert végétal permanent sur le sol, la réhabilitation en bordure de champ ou dans les parcelles d'éléments semi-naturels type haies ou bosquets, permettent une meilleure gestion de l'eau ruisselant sur le sol en cas de pluies violentes, et réduisent fortement le risque d'inondations ou de coulées de boues en aval des parcelles agricoles.

■ Enfin, l'entretien de réseaux hydrologiques dans les espaces tampons entre la mer et l'intérieur des îles permet de limiter la vulnérabilité en cas de submersion marine. Pour les îles où l'altitude est très faible, les plans de prévention des risques littoraux (PPRL) intègrent un accompagnement du redéploiement des activités salicoles, afin d'entretenir le marais qui est identifié comme un espace tampon.

Ensuite, les pratiques agricoles durables comme l'agroforesterie ou les prairies permanentes contribuent à préserver la fertilité du sol à long terme.

Enfin, si une plus grande partie de l'alimentation consommée sur les îles y est produite, ces territoires auront une plus grande capacité d'autonomie alimentaire en cas de crise majeure, par exemple si le transport maritime permettant le ravitaillement alimentaire des îles est interrompu.

Il est bon de noter que l'agriculture fournit ces services (entretien des espaces, stockage du CO_2), également appelés « aménités », en plus de son activité de production de nourriture. En l'absence d'agriculteurs, c'est la collectivité qui devrait en supporter le coût (coût de défrichage d'une parcelle, ou de mise en place d'un couvert végétal par exemple).

Par exemple, sur l'île d'Yeu, des espaces naturels d'un important intérêt écologique (Espaces Naturels Sensibles notamment) et gérés par le département de Vendée, s'enfrichent : à terme, ils pourraient être remplacés par une forêt de chênes verts. La mise à disposition de ces espaces pour le pâturage d'animaux a permis de contenir l'enfrichement sur une centaine d'hectares et de préserver ces espaces. Le coût d'entretien de la même surface par une entreprise spécialisée est estimé à plus d'une centaine de milliers d'euros (environ 0,25 € /m²/an).



RÉ

MARAIS SALANT
UTILISÉ POUR
LA PRODUCTION DE SEL

MARAIS SALANTS
ABANDONNÉS

S'INSTALLER, ÊTRE AGRICULTEUR SUR UNE ÎLE

Si maintenir et développer des activités agricoles pérennes est crucial pour l'avenir des sociétés insulaires, s'installer en tant qu'agriculteur, à plus forte raison sur une île, est loin d'être simple !

L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE

De nombreux propriétaires terriens, espérant voir la valeur de leur terrain augmenter si celui-ci devient constructible, préfèrent ne pas en accorder l'usage à un agriculteur. Ce phénomène, appelé la rétention foncière, rend complexe voire impossible l'accès aux terres agricoles pour les futurs agriculteurs. Le développement sur les îles d'un nombre important de résidences secondaires amplifie ce phénomène.

Dans d'autres cas, les propriétaires terriens sont d'accord pour qu'un agriculteur exploite la parcelle agricole, mais refusent la signature d'un bail, le plaçant dans une situation délicate en cas de changement d'avis du propriétaire. De plus, le bail est indispensable pour permettre à l'agriculteur de mettre en place des cultures pérennes (arboriculture, viticulture), adopter des pratiques durables (il faut plusieurs années pour planter des haies, des arbres, améliorer la fertilité du sol), accéder aux aides de la politique agricole commune (PAC) et transmettre son exploitation. Les parcelles agricoles sont de plus souvent détenues en indivision par plusieurs personnes : il est d'autant plus délicat de trouver un accord. À Belle-Ile-en-Mer, du fait de la rétention foncière, 42 % des terres agricoles sont exploitées avec un statut non sécurisé, c'est-à-dire que l'agriculteur n'a par exemple qu'un accord verbal d'autorisation d'exploiter les parcelles.

L'ACCÈS À DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION

Il y a sur les îles une pénurie de bâtiments agricoles car nombre d'entre eux ont été, ou sont en ce moment même, transformés en logements et résidences secondaires, hangars à caravanes. L'empilement d'une multitude de règlementations en matière d'urbanisme et d'environnement, spécifique aux îles, rend quasiment impossible de nouvelles constructions. Or, l'activité agricole ne saurait exister sans infrastructures adaptées (étables pour les animaux, hangar de stockage de matériel, fromageries et autres ateliers de transformation alimentaire, serres de maraîchage, habitation de l'agriculteur à proximité des terres cultivées, entre autres).

ISOLEMENT

Les agriculteurs des îles subissent par ailleurs un fort isolement professionnel : en effet l'ensemble des organismes professionnels agricoles (organismes de conseil, associations, fournisseurs, syndicats) se trouvent sur le continent. Cet éloignement engendre une méconnaissance des problèmes spécifiques insulaires et parfois une incompréhension des besoins des agriculteurs.

TRANSPORT

Les activités agricoles doivent s'accommoder du surcoût et de la logistique complexe liés au transport maritime pour les produits qui leur sont indispensables et qu'ils ne peuvent trouver sur place : acheminer des fourrages en cas de pénurie, des semences, des matériaux de construction pour l'entretien des bâtiments, faire réparer son matériel chez les concessionnaires qui se trouvent sur le continent…



BELLE-ILE-EN-MER

SERRES MARAÎCHÈRES

Des infrastructures adaptées sont nécessaires pour exercer correctement une activité agricole. Par exemple, les maraîchers ont besoin d'utiliser des serres (non chauffées !) s'ils veulent produire une grande diversité de légumes. En élevage, un bâtiment peut être nécessaire pour abriter les animaux ou réaliser la transformation des produits de la ferme (fromagerie, atelier de découpe de viande par exemple).

LA COHABITATION AVEC LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

La prépondérance de l'activité touristique dans le modèle économique de développement des îles peut également avoir un impact contradictoire sur les activités agricoles. La population touristique représente une grande partie de la clientèle des producteurs insulaires, mais en cas de fluctuation à la baisse de la fréquentation touristique, c'est tout le chiffre d'affaire annuel de l'exploitation qui est pénalisé. Par ailleurs, la réalité agricole du territoire (bruits d'animaux, passage d'engins agricoles), peut générer des problèmes de cohabitation entre agriculteurs et résidents secondaires ou touristes.

Pour finir, il ne faut pas oublier que les terres agricoles sur les îles ne sont pas propices à toutes les cultures (peu de matière organique, faible épaisseur de sol dans certains endroits, embruns salés) et ne sont pas toujours faciles à travailler. Il est nécessaire de mettre en œuvre des pratiques agronomiques complexes et minutieuses (drainage de l'eau par exemple).

Ces multiples facteurs ne facilitent pas le développement sur les îles d'une agriculture durable et à externalités positives. Heureusement, des solutions sont mises en œuvre afin de dépasser ces freins.

BRÉHAT

COHABITATION ENTRE TOURISME ET AGRICULTURE

Sur les îles, la population augmente de façon très importante en période estivale. Cela peut générer des conflits d'usage avec les activités qui sont présentes à l'année, comme les activités agricoles. En effet, de nombreux travaux des champs s'effectuent entre mai et septembre, et cela génère des bruits ou des passages d'engins agricoles parfois difficilement acceptés par les vacanciers.





YEU

CHANTIER COLLECTIF,
FERME DU COQ À L'ÂNE

Chantier participatif pour la construction d'un hangar agricole abritant un atelier de transformation de viande.

INITIATIVES INSPIRANTES

Sur certaines îles, le tissu associatif et les collectivités locales (mairies, Communautés de communes) se mobilisent afin d'installer des agriculteurs et de faciliter les activités agricoles.

L'installation est parfois un vrai parcours du combattant, qui peut être décourageant. De plus, la fragilité des espaces naturels insulaires requiert la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses qui leur soient adaptées. Aussi, afin de faciliter les installations tout en s'assurant de leur adéquation avec la fragilité des milieux naturels insulaires, plusieurs communes ont mis en place des appels à candidature pour recruter des agriculteurs. Par exemple, **à l'île d'Aix**, un jeune couple a été retenu pour mettre en place une micro-ferme maraîchère biologique. La collectivité a mis à disposition deux parcelles agricoles (1,2 ha au total) et un logement.

Sur l'île d'Ouessant, deux porteurs de projets ont été retenus en 2019, en élevage bovin lait et ovin lait. Le cahier des charges de l'appel à candidature précisait les modalités de recrutement : agriculture biologique, élevage extensif afin de maximiser l'entretien des parcelles agricoles appartenant à la commune, commercialisation en circuit-court. La commune prend à sa charge la construction du laboratoire permettant de transformer le lait en produits laitiers.





AIX

INSTALLATION EN MARAÎCHAGE,

Travail du sol et premiers plants de légumes pour l'installation en 2020 des nouveaux maraîchers de l'île d'Aix.



OLÉRON

ELEVAGE DE VACHES BAZADAISES

Sur l'île d'Oléron, le GAEC Guinot élève des vaches bazadaises. La viande des animaux élevés en plein air est commercialisée localement, notamment en vente direct».

Sur l'île d'Arz, l'installation d'un couple d'éleveurs laitiers en 2011, avec un troupeau de race « Bretonne Pie Noire », a été rendue possible grâce à la création d'une ferme communale. Les bâtiments agricoles appartiennent à la commune et cette maîtrise publique a facilité l'installation et la venue du couple d'éleveurs en leur permettant notamment de limiter leurs investissements. Elle permettra aussi une transmission sans peine avec garantie du maintien de la vocation agricole des bâtiments à la fin de leur carrière d'agriculteur. En 2019, l'activité se développant, la ferme a pu accueillir deux nouveaux associés en vue de diversifier les productions.

Dans ce même objectif, les collectivités de **l'île de Ré** ont construit dès les années 2000, plusieurs zones d'activités agricoles en propriété publique. Cette anticipation a permis par la suite d'installer 10 hangars agricoles collectifs qui abritent aujourd'hui 2 coopératives d'utilisation de matériel agricole, 7 viticulteurs, 1 maraîcher et 2 paysagistes.

SUR D'AUTRES ÎLES, CE SONT DES COLLECTIFS « MULTI-ACTEURS » QUI SE MOBILISENT.

Ainsi à **Belle-Ile-en-Mer**, l'Association « Du Grain au pain… et pas que! » composée d'agriculteurs, de citoyens, de restaurateurs, d'élus, s'est constituée dans le but de développer filière de céréales locales et de restaurer un ancien moulin à vent. Le prix des futurs pains « 100 % bellilois » commercialisés dans les boulangeries de l'île intègrera le vrai coût de production du blé et autres céréales pour les agriculteurs, les rémunérant équitablement pour le travail accompli et la qualité de ces matières premières.

Sur l'île d'Oléron, le Comité pour le développement d'une agriculture durable (CDAD) existe depuis 2011 et regroupe de nombreux partenaires (collectivités locales et territoriales, services de l'état et établissements publics, organismes professionnels agricoles, agriculteurs, associations locales, société civile…) tous co-signataires de la Charte pour une agriculture durable. Cette charte se compose d'un programme d'actions construit autour de 5 axes d'intervention définis à partir des ressources, des besoins et des préoccupations locales.

Sur l'île d'Yeu, une société coopérative civile immobilière (SCCI) a été créée en 2018. Elle rassemble des citoyens, des associations ainsi que la commune de l'île d'Yeu. La vocation de cette SCCI est d'acheter des terres agricoles en friche pour les défricher puis les louer à des agriculteurs qui en ont besoin. Ainsi, les terres retrouvent leur vocation agricole et celle-ci est assurée sur le très long terme. Cela permet aussi d'envisager l'installation de nouveaux agriculteurs sur l'île.



OUESSANT

À Ouessant, Charlène Creac'h, s'est installée en 2020 avec 70 brebis de race Manech à tête rousse suite à un appel à candidature lancé par la commune. Conduit en agriculture biologique, son troupeau lui permettra de vendre en direct yaourts et fromages fabriqués sur place.

LECTURE DU PAYSAGE AGRICOLE

À VOUS DE JOUER !

Avec un peu d'observation, il est facile d'identifier les éléments agricoles au cours d'une promenade. Cela permet de faire ensuite le lien avec l'histoire agricole du lieu. Voici quelques exemples de lecture de paysage agricole.

OBSERVER LES BÂTIMENTS : ONT-ILS OU ONT-ILS EU UNE UTILISATION AGRICOLE ?

Cet ancien moulin **1**, rénové pour être transformé en hébergement touristique, témoigne de l'existence passée de cultures de céréales pour l'alimentation humaine. En effet, au XIXe siècle, plus de 2000 hectares de céréales étaient cultivés à Belle-Ile-en-Mer, notamment du blé. Celui-ci était transformé en farine puis en pain.

REPÉRER LES ANIMAUX

Le groupe d'animaux **2** est constitué de vaches de races Prim'Holstein et Pie Rouge. Il s'agit de vaches laitières, ce qui témoigne d'une production de lait sur l'île.

OBSERVER LES CULTURES : QUI MANGE QUOI ?

Au premier plan **3**, il s'agit d'une prairie. Celle-ci peut être naturelle (pas ou très peu d'intervention de l'agriculteur) ou artificielle (c'est-à-dire qu'elle a été semée par l'agriculteur). L'herbe est pâturée directement par les animaux mais elle peut aussi être coupée et séchée pour en faire du foin. L'existence d'une prairie est un indicateur de l'élevage d'animaux herbivores (vaches, moutons, chevaux…).
En **4**, il s'agit d'une culture de maïs. Ce maïs sera ensilé, c'est-à-dire que l'ensemble de la plante sera broyé puis fermenté, afin de fournir un aliment riche qui est utilisé pour nourrir les vaches pendant l'hiver et parfois en été si la sècheresse est importante et limite la pousse de l'herbe.



BELLE-ILE-EN-MER
MOULIN DE PARLEVENT

LECTURE DU PAYSAGE

ILE D'YEU
MARE DE KER MERCIER

Cette mare se trouve le long d'un chemin qui va du village de Ker Mercier jusqu'à la côte de l'île. Ce chemin était emprunté par les animaux qui partaient pâturer sur les terrains communs situés plus au sud, et s'arrêtaient pour s'abreuver à la mare. On trouve plusieurs anciennes mares de ce type sur l'île. Aménagées par les anciens agriculteurs, elles avaient le double intérêt de stocker l'eau de pluie drainée par les fossés en amont (pour éviter l'excès d'eau sur les parcelles agricoles et leur engorgement), et de fournir un point d'eau pour le bétail utilisable pendant toute l'année.

En **1**, il s'agit de l'écoulement du cours d'eau après la mare. Ce cours d'eau n'est aujourd'hui plus entretenu, aussi l'eau à tendance à stagner, entraînant la multiplication de la végétation.

En **2**, la mare proprement dite: l'eau n'y est plus propre à la consommation aujourd'hui pour les animaux. L'utilisation des mares sur Yeu pour abreuver les animaux a décliné au cours du XX^{e} siècle, principalement après la seconde guerre mondiale, en lien avec le déclin de l'agriculture de l'île. Aujourd'hui, les quelques éleveurs de l'île utilisent l'eau du réseau public ou des puits pour abreuver les animaux. L'île d'Yeu est approvisionnée en eau par une canalisation sous-marine raccordée au réseau du continent.

Sans entretien, les mares se sont comblées petit à petit (accumulation de feuilles mortes ou de vase). La conséquence, constatée à posteriori, est un engorgement des parcelles agricoles en amont, desquelles l'eau ne peut plus s'écouler convenablement vers l'aval du bassin versant.

En **3**, on note la présence d'arbres caractéristiques des zones humides: les saules. À l'époque où cette mare était utilisée pour l'élevage, les abords en étaient beaucoup plus dégagés, le piétinement des animaux et le pâturage à proximité limitant la pousse des arbres et arbustes.

Aujourd'hui, cet espace a un usage récréatif, il se situe le long d'un chemin de randonnée et créé un contraste agréable à l'œil dans le paysage boisé. Cette mare abrite également un nombre important d'animaux comme des insectes ou des batraciens et constitue ainsi un réservoir de biodiversité.

Afin de fournir de l'eau pour les activités agricoles qui se redynamisent sur l'île, la réhabilitation de ces anciens réseaux d'eau (cours d'eau, mares, puits) est une question qui se pose. En effet, dans un contexte de dérèglement climatique, l'accès à la ressource en eau est un enjeu majeur. Néanmoins, cette réhabilitation devra tenir compte des richesses que ces espaces abritent aujourd'hui en matière de biodiversité.

Sur cette photo de la mare après entretien par le service environnement de la mairie de l'île d'Yeu, on devine en **4** l'arrivée d'eau qui alimente la mare.





RAIA
RÉSEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

**RÉSEAU D'ACTEURS,
RÉSEAU D'ÉCHANGES,
RÉSEAU D'ACTIONS...
POUR UNE AGRICULTURE
DYNAMIQUE DANS
LES ÎLES ATLANTIQUES**

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez en apprendre davantage sur l'agriculture d'une île en particulier? N'hésitez pas à prendre contact avec les structures locales qui pourront vous apporter des compléments d'information, ou directement avec notre association.

ILE	STRUCTURES À CONTACTER
Aix	Mairie de l'île d'Aix
Arz	Mairie de l'île d'Arz,
	GAEC de l'île d'Arz
Batz	RAIA
Belle-Île-en-Mer	Association CPIE de Belle-Ile-en-Mer
Bréhat	Association Fert'île
Groix	RAIA
Houat et Hoëdic	RAIA
Île-aux-Moines	RAIA
Molène	RAIA
Noirmoutier	Communauté de communes de Noirmoutier
Oléron	Communauté de communes de l'île d'Oléron
	Groupement d'échange et de développement agricole et rural (GEDAR)
	Association MOPS : Marennes Oléron Produits et Saveurs
Ouessant	Mairie de Ouessant
Ré	Groupement de développement pour une agriculture durable
Sein	RAIA
Yeu	Association Collectif Agricole de l'Île d'Yeu et Mairie de l'Ile d'Yeu

CONTACT RAIA
raia.association@gmail.com
PRÉSIDENT GEORGES BIRAULT
ANIMATRICES MARY-ANNE BASSOLEIL ET NAÏLA BEDRANI

Conçu et imprimé par le Réseau Agricole des îles Atlantiques
Avec le soutien de:

5 €

9 782957 613601

conception graphique: Valérie Gautier et Solenn Thomas - valerie@gautier.me